

MUTUELLES (assurances santé complémentaires) en 2020
Remboursant totalement ou partiellement des consultations en naturopathie
- Liste non exhaustive -

CABINET FEMMES ASSURANCES SERVICES :

Pack CAJOLIA (élaboré avec la mutuelle CCMO) mutuelle complète qui inclut des médecines non-conventionnelles dont la naturopathie avec 3 niveaux de garantie (15 €, 20 € et 25 € de prise en charge par séance selon le niveau choisi)
Téléphone : 01 40 54 30 35 - Email : contact@comdesfemmes.com - Site internet : <http://www.comdesfemmes.com/>

CAP VERT/ALIAS ASSURANCES :

Forfaits de 100 € à 200 € max par an selon les formules.
124 Rue du Régiment de Bigorre - 65000 TARBES - TEL. : 05 62 44 37 42
Site : <http://www.mutuelle-capvert.com/>

CCMO :

35 € par séance, maximum de 10 séances par an.
<http://www.medecines-douces.ccmo.fr/>

EMOA MUTUELLE DU VAR :

<http://www.mutuelle-emoa.fr/>
Tél : 09 71 09 09 09

IPSELIA - Sud-Ouest mutualité :

Toulouse, Pau, Bayonne etc...
Tél. : 0820 820 112 (05 62 38 10 10)
Site : <http://www.sompb.fr>

MFIF :

Prise en charge forfait consultations, préparations et compléments alimentaires selon formules entre 300 € et 450 € de forfait annuel de remboursement à raison de 60 € max par consultation dont la naturopathie.
12 villa Laugier
75849 Paris cedex17
Tél. : 01 43 80 06 62
Site : <http://www.mfif.fr/>

MUTUELLE DES PAYS DE VILAINE :

Remboursement des consultations de naturopathie à hauteur de 4 fois 20 € par an.
www.mutuellepaysdevilaine.fr

MUTUELLE DU REMPART :

Participation de 25 à 30€ par consultation suivant le forfait de l'adhérent.
4,6 Boulevard de Strasbourg
31000 Toulouse

MUTUELLE VERTE :

Gamme nature Oxygène, prise en charge forfaits consultation, bilans et produits prescrits par un médecin – entre 30 € et 40 € par séance et 3 fois par an selon la formule.
Siège social : 78, Cours Lafayette BP 521 83041 Toulon Cedex 9
Tél : 04 94 18 50 50 / Fax : 04 94 22 02 07
Site : www.mutuelleverte.com

MTRL contrat REFLEXE PREVENTION SANTE (partenaire OMNES) :

6 séances / an / bénéficiaire (*), dans la limite de 40€
Contact : Frédérique ERSONMEZ BARBIER
Tél : 01-44-71-52- 41
Mail : frederique.barbier@mtrl.fr
<https://www.monespassur.fr/mtrl/fr/sante/prise-en-charge-des-medecines-complementaires.html>

MUTIEG A (mutuelle d'entreprise salariés EDF) :

35€ par séance, maximum de 10 séances par an.
<https://www.energiemutuelle.fr/mutiegA>

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre mutuelle en fonction de vos garanties choisies.

Mise à jour 27 octobre 2020